
**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

**RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE LUNDI 10 JUILLET 2023 À 19 HEURES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire, tenue par le conseil municipal de Westbury, le lundi 10 juillet 2023 à 19 heures au lieu habituel des séances et présidée par le maire Gray Forster. Le conseil de la municipalité du canton de Westbury siège en séance ordinaire ce 10 juillet 2023.

Présences : Siège no 1: Mélanie Cyr
 Siège no 2: Marilyne Gendron
 Siège no 3: Claudia Gilbert
 Siège no 4: Jean Martel
 Siège no 5: Mario Dolbec
 Siège no 6: Pierre Reid

La directrice générale et greffière-trésorière Madame Nathalie Audet, D.M.A.

**RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 10 JUILLET 2023 À 19 HEURES**

ORDRE DU JOUR

Pensée : « Il n'y a qu'une façon d'échouer, c'est d'abandonner avant d'avoir réussi »

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

Ajout : 6.03 Tournoi de golf – Fondation Christian Vachon

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL ©

3.01 Assemblée régulière du 5 juin 2023

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période du mois de juin 2023, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PERIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ECRITES ET VERBALES

6.01 Contribution La Méridienne
6.02 Virage santé mentale – Tournoi de golf annuel
6.03 Tournoi de golf – Fondation Christian Vachon

7.00 COMPTES A PAYER ©

8.00 AVIS DE MOTION

8.01 Projet de règlement 2023-18 abrogeant 2004-58 établissant le programme de revitalisation

8.02 Projet de règlement 2023-19 général de la municipalité du Canton de Westbury

9.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

9.01 Règlement numéro 2023-17 modifiant le règlement de zonage 5-2000 afin de modifier les limites de la zone M-5 et permettre l'usage « commerce de gros » sur l'ensemble du lot 4 182 237 »

10.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

Liste des comités

- ❖ Régie des Hameaux
- ❖ Famille (MADA)
- ❖ Salle municipale et marché public
- ❖ Voirie
- ❖ Loisir
- ❖ Régie Incendie
- ❖ Comité du futur parc développement Godbout
- ❖ Sécurité Civile

a) **Maire – MRC**

b) **Rapports – chef d'équipe**
Rapport de juin 2023.

c) **Dépôt rapports – directrice générale et greffière trésorière**
Bureau fermé du 31 juillet au 11 août 2023

12.00 AFFAIRES NOUVELLES

12.01 Demande de dérogation mineure – lot 5 894 573

12.02 Moisson Haut-Saint-François - Don

12.03 Colloque régionale ADMQ 14 septembre Saint-Camille

12.04 Remise des bourses reconnaissances aux étudiants 2023 – 13 septembre 2023

13.00 INVITATIONS

14.00 VARIA

15.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

16.00 FERMETURE

1.00 **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**

2023-115 *résolution no 2023-115*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par la conseillère Marilyne Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.00 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, lequel est lu à haute voix;

2023-116 *résolution no 2023-116*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' l'ordre du jour proposé aux membres du conseil avec l'ajout suivant :

6.03 Tournoi de golf – Fondation Christian Vachon

A D O P T É E

3.00 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

3.01 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2023**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

2023-117 *résolution no 2023-117*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyne Gendron
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

A D O P T É E

4.00 **CORRESPONDANCE**

2023-118 *résolution no 2023-118*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la correspondance reçue durant le mois de juin 2023 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2 contribuables présents.

6.00 **DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES**

Aucune

6.01 **CONTRIBUTION LA MÉRIDienne**

CONSIDÉRANT que Le Méridienne demande une contribution afin de permettre d'avoir un lieu sécuritaire et abordable pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

2023-118 *résolution no 2023-118*

IL EST PROPOSÉ par Pierre Reid
APPUYÉ par Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité du canton de Westbury contribue au financement pour un montant de 100 \$ afin de rendre à terme huit unités de logement.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

6.02 **VIRAGE SANTÉ MENTALE**

CONSIDÉRANT l'invitation au tournoi de golf annuel du Virage Santé Mentale;

2023-119 *résolution no 2023-119*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité du canton de Westbury offre un don de 440\$ afin d'appuyer la fondation Virage santé mentale;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

6.03 **TOURNOI DE GOLF-FONDATION CHRISTIAN VACHON**

CONSIDÉRANT l'invitation au tournoi de golf de la Fondation Christian Vachon;

2023-120 *résolution no 2023-120*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité du canton de Westbury offre un don de 250\$ afin d'appuyer la Fondation Christian Vachon;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

7.00 **TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER**

ATTENDU que la greffière-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de juin 2023, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ.

7.01 **SALAIRE DU 21 MAI AU 2 JUILLET 2023**

2023-121 *résolution no 2023-121*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER les salaires du mois de juin 2023 pour un montant de 31 569,82 \$, selon un rapport déposé par la greffière-trésorière;

D'APPROUVER la liste des comptes à payer totalisants :

2023-06B : ***110 124,68\$***

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

8.00 **AVIS DE MOTION**

8.01 **PROJET DE RÈGLEMENT 2023-18 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2004-58 ÉTABLISSANT LE PROGRAMME DE REVITALISATION**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le conseiller Jean Martel, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 2023-18 abrogeant le Règlement numéro 2004-58 établissant le programme de revitalisation* est présenté pour adoption.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est présentée et déposée et remise aux membres du conseil. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

8.02 **PROJET DE RÈGLEMENT 2023-19 CONCERNANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par la conseillère Claudia Gilbert, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 2023-19 concernant le règlement général de la municipalité du Canton de Westbury* est présenté pour adoption.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est présentée et déposée et remise aux membres du conseil. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

9.00 **ADOPTION DE RÈGLEMENT**

9.01 **RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 5-2000 AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DE LA ZONE M-5 ET PERMETTRE L'USAGE « COMMERCE DE GROS » SUR L'ENSEMBLE DU LOT 4 182 237 »**

CONSIDÉRANT qu'en vigueur sur le territoire du canton, un projet de règlement concernant le zonage, qu'il a été adopté par le règlement n° 6-2000 et qu'il est intitulé « Règlement de zonage »;

CONSIDÉRANT que le canton est régi par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) et que les articles du Règlement de zonage n° 6-2000 ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de cette loi;

2023-122 *résolution no 2023-122*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité du Canton de Westbury, adopte un projet de règlement 2023-17 modifiant le règlement 6-2000 afin de modifier les limites de la zone M5 et permettre l'usage *Commerce de gros* sur l'ensemble du lot 4 182 237 tel que déposée.

A D O P T É E

10.00 **AFFAIRES NON TERMINÉES**

Aucune.

11.00 **DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS**

a) Conseil municipal/comités

Conseillère #1 Mélanie Cyr :

Régie des Hameaux : En attente pour l'ajout de municipalités, en attente d'embauche d'un superviseur. Prochaine rencontre prévue le 15 août.

Famille (MADA) : En attente d'accréditation.

Chambre des commerces : Aucune nouvelle rencontre.

Conseillère #2 Marilyne Gendron :

Salle municipale et marché public : L'ouverture du marché public a eu lieu le 29 juin dernier, avec succès.

Voirie : Le 17 juillet prochain aura lieu la rencontre de démarrage concernant l'élargissement du chemin Cyr. Concernant le pavage du chemin Bassin Sud, l'ouverture de soumission se fera le 27 juillet. Il est normal de voir Maxxum gestion d'actifs faire des inspections des chemins, car ils sont mandaté par la MRC du Haut-Saint-François.

Comité du futur parc développement Godbout : Aucune nouvelle rencontre.

Comité culturel : Le 2 juillet prochain, il y a eu une messe événementielle pour le centenaire de l'Église.

Conseillère #3 Claudia Gilbert :

Loisir : Le 17 août prochain, il y aura la première fête de la famille en collaboration avec la Ville de East Angus.

Comité du futur parc de développement Godbout : Aucune nouvelle rencontre, le dossier suit son cours.

Conseiller #4 Jean Martel :

Incendie : Aucun changement. La vente du camion est réglée.

Voirie : Idem à la conseillère Maryline Gendron.

Comité consultatif d'urbanisme : Aucune nouvelle rencontre.

Conseiller #5 Mario Dolbec : Aucun comité

Conseiller #6 Pierre Reid :

Incendie : Résolution incendie à faire concernant la votation, explication au niveau de la couverture de risque.

Sécurité civile : Prochaine rencontre en septembre concernant une simulation (exercice de table avec la ville d'East Angus).

Chambre des commerces : Aucune nouvelle rencontre.

Levée de l'assemblée à 19h18

Les contribuables présents quittent la salle, ainsi que madame Mélanie Cyr, conseillère.

Reprise de l'assemblée à 19h19

Retour des 2 contribuables présents et madame Mélanie Cyr, conseillère.

Maire – MRC

Explication concernant la subvention FRR Volet 2 2023-2024. Projet piscine à la l'école secondaire Louis-Saint-Laurent à East Angus, les détails seront à venir en septembre.

a) **Rapports – chef d'équipe**

b) **Dépôt rapports – directrice générale et greffière trésorière, D.M.A.**

Bureau fermé du 31 juillet au 11 août 2023

11.01 **RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS**

CONSIDÉRANT que les conseillers Jean Martel et Pierre Reid représentent la municipalité du Canton de Westbury à la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus depuis novembre 2021 par la résolution 2021-18;

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus demande à la municipalité du Canton de Westbury de préciser que seulement un (1) élu a le droit de vote et que l'autre élu est en observation;

CONSIDÉRANT que les conseillers Jean Martel et Pierre Reid seront en alternance annuellement avec le droit de vote;

2023-123 *résolution no 2023-123*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE faire parvenir la présente résolution à la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus;

A D O P T É E

12.00 **AFFAIRES NOUVELLES**

12.01 **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LOT 5 894 573**

CONSIDÉRANT la demande est à l'effet de permettre la construction d'un garage dans la cour avant de la résidence sis au 62 chemin Godbout;

CONSIDÉRANT que l'article 6.8 du règlement de zonage 6-2000 n'autorise pas les bâtiments accessoires dans la cour avant;

CONSIDÉRANT qu'une demande de lotissement aurait pu être acheminée à la municipalité afin de construire un bâtiment principal à usage commercial aurait été possible dans la Zone M5;

CONSIDÉRANT qu'une dérogation mineure peut être seulement accordée lorsque l'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande. Elle ne peut non plus être accordée si elle porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété ou si elle a pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publiques ou de porter atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général;

CONSIDÉRANT que la demande n'est pas appuyée par un préjudice sérieux du demandeur;

2023-124 *résolution no 2023-124*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maryline Gendron
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal du canton de Westbury désire suivre les recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme et n'accorde pas la demande de dérogation mineure pour la construction d'un garage en cour avant, puisque la demande n'est pas appuyée par un préjudice sérieux, qu'elle constitue une demande de dérogation majeure et qu'un lotissement est possible afin de réaliser son projet.

A D O P T É E

12.02 **MOISSON HAUT-SAINT-FRANCOIS - DON**

CONSIDÉRANT l'activité de financement tenu par le conseil le 29 juin dernier;

CONSIDÉRANT le besoin de financement de la banque alimentaire Moisson Haut-Saint-François;

2023-125 *résolution no 2023-125*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une contribution pour un montant de 233,50\$ à la banque alimentaire Moisson Haut-Saint-François ;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

12.03 **COLLOQUE RÉGIONALE ADMQ LE 14 SEPTEMBRE À SAINT-CAMILLE**

2023-126 *résolution no 2023-126*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser Mme Nathalie Audet à participer au colloque régional de l'ADMQ qui se tiendra le 14 septembre à Saint-Camille.

QU'un montant de 100\$ plus taxes pour l'inscription ainsi que les frais de déplacement est retenu au budget.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

12.03 **REMISE DES BOURSES RECONNAISSANCES AUX ÉTUDIANTS 2023 LE 13 SEPTEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT que la remise des prix aux élèves méritants ayant obtenu leur diplôme se fera le mercredi 13 septembre 2023 ;

CONSIDÉRANT que la remise des prix pourra être faite avec un accompagnateur et les responsables de l'école et de la caisse;

2023-127 *résolution no 2023-127*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Mario Dolbec
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement de 100\$ aux élèves finissants 2023 et que la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François offrira une contribution de 150\$ par élève membre.

ADOPTÉE

13.00 **INVITATIONS**

Aucune.

14.00 **VARIA**

14.01 **MOTION DE FÉLICITATIONS – COMITÉ DU CENTENAIRE**

Le conseil tient à féliciter les bénévoles du comité du centenaire de l'Église Saint-Louis-de-France pour l'organisation des différents événements pour l'église de notre communauté.

15.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2 contribuables présents.

16.00 **FERMETURE**

ATTENDU que tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2023-128 *résolution no 2023-128*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyne Gendron
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 19 heures 25.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et greffière-trésorière

.....
Nathalie Audet, D.M.A.

MAIRE De Westbury

Directrice générale et greffière-trésorière

Gray Forster

Nathalie Audet, D.M.A.